Fiche Conseil
Savoie/Haute-Savoie
n°B3
2020

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Savoie et Haute-Savoie

Baie & menuiserie

Porte-fenêtre isolante à petits bois

La baie et le dessin de la menuiserie participent aux caractéristiques typologiques de l'immeuble et à sa composition.

Baie typée XIXème siècle

SCHEMA DE PRINCIPE

1 - Baie existante de taille plus haute que large

2 - Menuiserie existante en bois peint et petit bois mastiqué

3 - Menuiserie neuve avec profil et section similaire

4 - Petits-bois à chanfrein extérieurs obligatoires

5 - Composition à partir d'une division à carreaux par vantail en partie haute et basse du vitrage

6 - Dépose intégrale du dormant (calfeutrement par compribande et étanchéités : air, eau, vent)

7 - Intercalaire opaque entre vitrage monobloc pour accentuer l'effet des petits-bois.

8 - Aucun volet roulant admis y compris avec conservation des fermetures existantes ; store interne admis uniquement

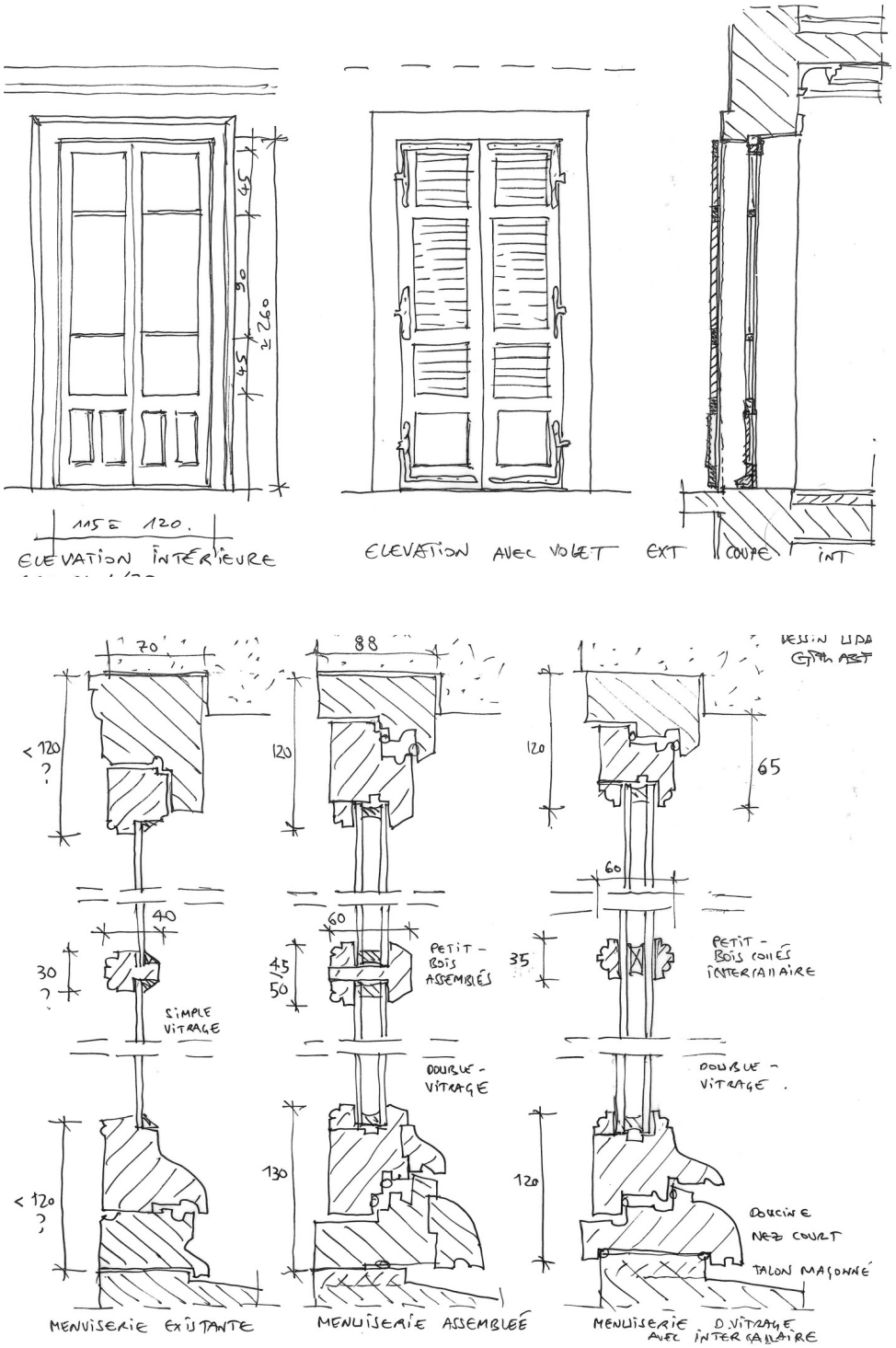

Retrouver la composition originelle de l'immeuble pour les porte-fenêtres	Teinte grise, brun-rouge: pas de blanc pur Veillez à réduire les parties dormante et centrale	Possibilité de fermeture intérieure par panneaux bois ou volet intérieur; pas de volet roulant

Ces recommandations ne sont pas des prescriptions ; elles sont indicatives en termes de mise en œuvre et n'engagent nullement la responsabilité du service. La fiche conseil, les clichés et dessins sont la propriété de la DRAC, UDAP de Savoie/Haute-Savoie. Lien vers la page de l'UDAP.